



Tél.: 04 65 85 93 85
Email: contact@class-droit.com
www.class-droit.com

Mesure de protection des majeurs

Durée: 1 jour - Tarif: sur devis

MODALITES

En présentiel:

intra - max. 12 pers.

° PUBLIC & PRE-REQUIS

Dans des établissements
hospitaliers, médico-éducatifs,
EPHAD

personnel soignant
personnel social
personnel administratif
fonctionnaire ou en
vacation

Pré requis : langue française:
lu écrit, parlé

LES + DE LA FORMATION

Nos formations sont menées par
des experts juristes qui ont à
cœur de rendre accessibles et
utiles les compétences
juridiques nécessaires à la
pratique.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et
pratiques
Études de cas et mises en
situation à partir de dossiers
concrets
Échanges d'expériences et de
bonnes pratiques
Malette pédagogique
actualisée et accessible
pendant un an

EVALUATION & SUIVI

Quizz de fin de formation
Cas pratique avec évaluation
Certificat de réalisation et de
réussite délivré par
Class'Droit Formations

INTERVENANTS

Docteur en Droit privé
référénte experte dans le
domaine du droit de la santé
et plus particulièrement sur
le consentement
Professionnels du Droit
(avocat ou magistrat)
spécialisé sur le contentieux
de la protection des majeurs

HORAIRES

De 8h30 à 16h30

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Dr Anne Charlotte Berthet

REFERENT HANDICAP

Besoin d'un aménagement ?
Contacter notre référent :
refhandi.class.droit@gmail.com

Objectifs de la formation

- Identifier les différentes mesures de protections applicables aux patients et en connaître les différences d'effets et de causes pour adapter l'accompagnement qu'il soit médical, social ou administratif.
- Connaître les interlocuteurs et destinataires des informations relatives aux majeurs protégés conformément à la loi du 5 Mars 2007.
- Contribuer à l'élaboration de l'accompagnement dans la procédure de la mise sous protection et de répondre aux besoins de l'administration judiciaire et administrative concernant l'étude de la situation du majeur protégé ou à protéger, conformément à la loi du 5 Mars 2007 modernisée par la loi du 25 Mars 2019 et les circulaires d'application notamment dans les établissements de soins.

Identifier les risques notamment en matière de consentement aux actes médicaux et plus largement aux soins afin d'être conforme aux exigences juridiques et déontologiques en la matière, dans le cas d'une protection effective du majeur ou nécessaire.

Programme de la formation

- Identifier les différentes mesures de protections applicables aux patients et en connaître les différences d'effets et de causes pour adapter l'accompagnement qu'il soit médical, social ou administratif.
 - Qu'est-ce qu'une protection et une incapacité d'un majeur ?
 - Typologie de mesures de protection applicables aux majeurs
- Connaître les interlocuteurs et destinataires des informations relatives aux majeurs protégés conformément à la loi du 5 Mars 2007.
 - Présentation de la procédure de protection et du rôle des soignants et établissements de soin en cas de prise en charge
 - Intervention d'un professionnel du Droit en charge de l'accompagnement juridique ou de la mise sous protection d'un majeur pour comprendre les attendus en termes de pièces de procédure de la part des établissements
 - Le rôle de chaque acteur et l'intérêt d'une collaboration avec les établissements de soin hébergeant ces personnes
 - L'aide dans le certificat médical circonstancié par les différents acteurs au sein de l'établissement.
- Identifier les risques notamment en matière de consentement aux actes médicaux et plus largement aux soins afin d'être conforme aux exigences juridiques et déontologiques en la matière, dans le cas d'une protection effective du majeur ou nécessaire.
 - Rappel relatif aux consentements aux actes médicaux et aux soins
 - Les cas de transfert ou de cumul de consentement entre les personnes protégées et les personnes représentantes en charge de la protection
 - Les risques déontologiques et juridiques en cas de non-respect par un personnel de l'établissement du consentement de la personne et/ou de son représentant.